

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

BONNE ANNÉE À DEUIL-LA BARRE

Janvier est le moment des vœux. En cette période difficile que nos concitoyens traversent, cet exercice prend une signification particulière : très bonne année à chacune et chacun d'entre vous, chers Deuillois ! Et espérons tous que notre pays reprenne espoir en 2014, ainsi que quelques forces.

2014 sera aussi l'année des élections municipales. À Deuil-La Barre comme dans beaucoup de villes, les appétits de pouvoir se sont déjà manifestés. C'est légitime en démocratie, c'est un signe d'intérêt pour les affaires publiques, à un niveau où elles ont un fort impact : celui du terrain communal, de l'action concrète au service de nos voisins et de notre environnement. Les futurs élus municipaux doivent s'attendre à beaucoup de travail, et de difficultés, à des choix douloureux, des résultats imparfaits, des échecs inévitables. Mais, au bout du compte - et en fonction de leur investissement - ils peuvent aussi espérer des avancées significatives pour les 22 000 Deuillois.

Raison de plus pour aborder cette élection avec sagesse et modestie. Il ne sert à rien, comme certains ont déjà commencé à le faire, de tirer sur le ou les pianistes qui ont précédé, avec d'autant plus de virulence et d'approximation que la plupart de ces critiques ont une connaissance limitée des problèmes qu'ils évoquent. Notre démocratie souffre depuis trop d'années de trop d'affrontements verbaux, dénigrements, ou fausses promesses qui engendrent inévitablement, et de plus en plus rapidement au fil des alternances, des déceptions et un rejet de la classe politique dans son ensemble. On peut exprimer un désaccord, encore mieux une suggestion, et chercher à mettre en place un projet. Cela n'empêche pas d'avoir à l'esprit qu'on peut aussi se tromper, ne pas connaître toutes les données d'un problème, et très souvent sous-estimer les coûts et durées de réalisation.

Chacun gagne donc à respecter ses concurrents, qui sont dans notre cité, des voisins, parfois des connaissances. Ne nous illusionnons pas : l'époque n'est pas aux promesses creuses ou aux leçons de morale déplacées. Elles partent en effet du présupposé que le maire et ceux qui ont travaillé avec lui au cours de ces six dernières années n'ont ni dynamisme, ni projet, ni déontologie.

Respecter ses concurrents, c'est respecter la démocratie, ses concurrents qui ne sont ni des adversaires ni des ennemis ; c'est respecter les électeurs ; c'est aussi avoir le respect de soi-même.

Alain JOUBERT
Union républicaine pour l'avenir de tous les Deuillois

REGRETS...

Pendant 6 ans, nous avons œuvré pour l'intérêt des Deuillois et à la fin de notre mandat, nous voulons vous dire combien nous regrettons entre autres, que :

- La majorité actuelle n'ait pas une vision à long terme sur le volet ORU et en soit encore aujourd'hui à tâtonner sur un dossier aussi sensible ;
- La majorité actuelle (une partie au moins) confirme seulement maintenant le manque de concertation que nous avons dénoncé dans nos interventions récurrentes sur ce sujet ;
- La majorité actuelle ait mené le bétonnage qui, loin d'être un acte de "bâtitteur", s'est fait au détriment des espaces verts de la commune, poumon nécessaire à son équilibre ;
- La majorité actuelle ait été aussi imperméable à la question des aménagements cyclables et des circulations douces et aux contre-sens cyclables ;
- La majorité actuelle ait conduit une gestion de la restauration scolaire qui s'est soldée par une transaction déplorable et par la disparition de la cuisine centrale ;
- La majorité actuelle n'ait pas réussi à trouver une solution avec les communes limitrophes et avec la CAVAM pour limiter les nuisances sonores dues aux avions et aux survols de nuit ;
- La majorité actuelle n'ait pas assez réfléchi aux projets de la Ville, en perspective des besoins d'une population rajeunissante (structures de la petite enfance, des jeunes adultes, Maison des parents, Maison des associations...);
- La majorité actuelle n'ait pas réussi à doter la ville de commerces, de sociétés, de structures d'insertion, tous pourvoyeurs d'emplois ;
- La majorité actuelle n'ait pas mené un travail de réflexion sur les rythmes scolaires ;
- La majorité actuelle ait eu recours aux emprunts structurés aux lourdes conséquences pour les Deuillois ;
- La majorité actuelle n'ait pas permis de doter la ville d'un commissariat digne de la fonction qui lui est dévolue.

Pour finir, nous regrettons vivement que la majorité actuelle ait préféré dénommer la place urbaine du projet ORU, « Place de la Nation » au lieu de « Place Nelson MANDELA », proposition faite par notre groupe, du vivant de cet homme, symbole de la fraternité !

Bonne année pleine d'AVENIR pour vous tous.

Le Groupe " Deuil-la-Barre, l'Avenir au Coeur "
Daniel BOULAIN, Philippe Henri DUTHEIL, Rose-Marie GIRARDI, Jeanine JAOUEN, Mirelle LE MÉRO, Bernard ROZE
Prochaine permanence à la mairie 2^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

UN BUDGET ÉTRANGLÉ PAR LA DETTE - DES DEUILLOIS ÉTRANGLÉS PAR LES IMPÔTS

En fin d'année le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires et arrêté le budget 2014. Malgré une présentation désespérément optimiste, l'actuelle majorité ne parvient plus à masquer une situation de plus en plus dégradée.

En 6 ans la dette a explosé.

En 2008 le remboursement de la dette représentait 1 159 310 € au titre du capital et 776 089 € au titre des frais financiers, soit 1 945 399 €. En 2013 ce remboursement représente 2 020 157 € au titre du remboursement du capital (+ 74% en 6 ans) et 1 269 434 € au titre des frais financiers et provisions pour risque (+ 63% en 6 ans). Le remboursement annuel du seul capital de la dette représente 25,6% des dépenses d'équipements, les frais financiers représentant, eux, 4,8% des dépenses de fonctionnement.

Une épargne nette négative

Déjà en 2008 l'épargne nette de notre commune était négative (- 287 053 €). Autrement dit elle n'était pas en capacité de rembourser ce qu'elle devait au titre du seul capital de la dette. Pour équilibrer son budget il avait fallu que cette majorité vende pour plus de 1 million d'euros de biens immobiliers. Afin de sortir de cette situation intenable elle a décidé, les années suivantes, des hausses massives d'impôts (+20%) pour rétablir la situation de 2009 à 2012. **En 2013 elle est de nouveau dans le rouge avec une épargne nette encore plus négative (- 709 242 €)** et des cessions immobilières qui ne parviennent même plus à boucher le trou. **2014 ne se présente pas mieux avec une prévision toujours négative (-785 019 €)** et pour cette majorité encore et toujours la même solution consistant à vendre le patrimoine immobilier de la ville.

La spirale des prêts relais

Le budget de Deuil-La Barre est de plus en plus tributaire des subventions que la commune parvient à obtenir. Lorsque celles-ci viennent à manquer ou sont simplement retardées, la commune se retrouve obligée de faire appel à des prêts relais pour un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros. **En 2013, pour faire face aux dépenses qu'elle a engagées, cette majorité a contracté 2 millions d'euros de prêt relais.**

Au bout de ces 6 années de gestion le bilan de cette majorité, toutes tendances confondues, est d'avoir cumulé une dette de plus en plus explosive avec des impôts de plus en plus chers.

Nicole GRATIEN - Éric PESCHOT
Bouge la ville - Deuil-la Barre
<http://blvdlib.hautetfort.com>
Rencontrez vos élus en mairie chaque 3^e samedi du mois

